

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Arrêté du 16 décembre 2019

portant nomination des membres du Conseil d'orientation assistant l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière

NOR : INTS1936557A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 modifié relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 2 bis ;

Vu le décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil d'orientation qui assiste l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière ;

Vu les propositions des ministères concernés,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur François CLANCHE est nommé président du conseil d'orientation.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'orientation :

1° En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences en matière de sécurité routière

Monsieur Gilles DUCHAMP,

Madame Blandine GADEGBEKU,

Monsieur Emmanuel LAGARDE,

Monsieur Erwann ROPARS.

2° En qualité de représentant de l'INSEE

Monsieur Patrick SILLARD.

3° En qualité de représentants de ministères :

Madame Christine CHAMBAZ, représentant le Ministère de la Justice,

Madame Christine GONZALEZ-DEMICHEL, représentant le Ministère de l'Intérieur,

Monsieur Ceren INAN, représentant le Ministère du Travail,

Monsieur Lionel JANIN, représentant le Ministère de la Transition écologique et solidaire,

Monsieur Xavier NIEL, représentant le Ministère en charge des Collectivités Locales,

Monsieur Philippe RAYNAUD, représentant le Ministère des Solidarités et de la Santé,

Madame Fabienne ROSENWALD, représentant le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Article 3

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le **16 DEC. 2019**

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le délégué à la sécurité routière,

E. Barbe

